

# Le parc Massez inauguré

Depuis plusieurs mois, le parc Massez à Courtisols a fait l'objet de bien des soins afin de retrouver son visage d'antan. Et c'est à présent chose faite.

**S**AMEDI 30 avril fut la grande journée consacrée à l'inauguration du parc Massez. En présence de très nombreuses personnalités, Hubert Arrouart, premier magistrat, se fit donc un plaisir de proposer à l'ensemble de l'assistance une visite guidée, commentée par Marc Soucat, architecte paysager, chargé par la municipalité de la remise en état du parc, aidé, pour ses recherches, par Adeline Hamon, historienne de l'art des jardins.

La population locale également invitée à participer à cette manifestation a ainsi pu redécouvrir ce lieu de promenade et de détente.

Héritage de Martin Massez et de son associé Aristide Appert, ce parc est à présent une des fiertés de la commune. Il est désormais inscrit à l'inventaire des « Sites du département de la Marne ». Aussitôt la tempête de 1999 au cours de laquelle plus d'une centaine d'arbres — pour certains d'entre eux plus que centenaires — ont été détruits, les opérations furent nombreuses pour la remise en état du site. Ainsi, une première intervention volontaire de bûcherons allemands du district de Dierdorf mandatés par leurs élus, Rosemarie Schneider et Bernd Benner, a permis le dégage- ment de troncs et de souches énormes. Ensuite s'entama l'étude du dossier de réhabili-



De très nombreux visiteurs pour le nouveau parc Massez.

tation et les travaux qui débutèrent en juillet 2004.

## Héritage

Aujourd'hui, le parc présente donc son nouveau visage avec une reprise complète du jardin régulier entre le secrétariat de mairie et la rivière, la remise en valeur des fontaines, du rocher cascade et du lavoir, la revalorisation des îles, la reprise des

berges de la rivière, la conservation et la revalorisation du parc paysager et la création d'espaces ludiques.

Et Hubert Arrouart de conclure en précisant que « Le parc est à compter de ce jour réouvert au public. Il appartient à chacun de s'approprier ces espaces dans le respect du travail qui a été accompli et de la réglementation qui a été affichée aux

deux entrées. C'est un héritage que nous serons fiers de transmettre à nos successeurs ».

## Chiffres

Le coût total de la réhabilitation du parc s'élève à 520.000 euros.

Après déduction des subventions, dont 50.000 euros du conseil général, principal partenaire financier, il reste 460.000 euros à la charge de la commune. Environ 65.000 euros devraient être récupérés au travers du fonds de compensation de TVA dans deux ans.

Des associations sont également intervenues dans cette opération, notamment la société mycologique (plantation d'arbres), la société de chasse (réhabilitation de la maison du parc), le comité de jeunes du quartier Saint-Memmie (panneaux de basket).